

# **AVIS APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

## **Identification de l'acheteur :**

Commune de DOIX LÈS FONTAINES  
MAIRIE – 5 rue du Prieur Gusteau  
85200 DOIX LÈS FONTAINES  
02.51.50.45.45  
[mairie-de-doix@orange.fr](mailto:mairie-de-doix@orange.fr)  
SIRET : 200 057 677 00011

## **Communication :**

Moyen d'accès aux documents de la consultation : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr) .

## **Identification du marché :**

**Intitulé du marché :** Aménagement du lotissement communal « Les Portes du Marais »

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** aménagement du lotissement communal «Les Portes du Marais», avec viabilisation de 17 lots à usage d'habitation (création des voiries, trottoirs, stationnements et accès, réseau eaux usées et poste de refoulement, noues et espaces verts, bache incendie, clôtures).

**Lieu d'exécution du marché :** rue du Château (RD n°20) ; parcelle ZH 35p sur la commune déléguée de Doix, commune de Doix lès Fontaines.

La consultation comporte une tranche ferme et une tranche optionnelle.

Le marché n'est pas alloti.

## **Délai d'exécution :**

- Le délai d'exécution des travaux est de 4 mois pour la tranche ferme et de 2 mois pour la tranche optionnelle à compter des dates fixées par les ordres de service qui prescriront de les commencer.
- Le délai d'affermissement de la tranche optionnelle est de 36 mois à partir de la date de commencement des travaux de la tranche ferme.

**Début des travaux :** DEBUT MAI 2022 (semaine 18).

## **Procédure :**

Procédure adaptée ouverte en vertu des articles R 2123-1 et suivants du Code de la commande publique.

## **Conditions de participation :**

### **Capacités juridiques :**

- les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager la société, si la personne signataire n'est pas le représentant légal de la société.
- une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 du Code de la commande publique.

### **Capacité économique et financière :**

- Attestation d'assurance pour les risques professionnels décennaux, contractuels et quasi-délictuels.
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.
- Bilans ou extraits de bilan, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.

### **Capacité technique :**

- Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.
- Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années.
- L'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de conduite des travaux de même nature que celle du marché public.
- L'indication des techniciens ou des organismes techniques, qu'ils soient ou non intégrés au candidat, en particulier de ceux qui sont responsables du contrôle de la qualité auquel le candidat pourra faire appel pour l'exécution de l'ouvrage.

- Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public.
- La description de l'équipement technique ainsi que des mesures employées par le candidat pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise.
- L'indication des systèmes de gestion et de suivi de la chaîne d'approvisionnement que le candidat pourra mettre en œuvre lors de l'exécution du marché public.
- L'indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du marché public.
- Des certificats établis par des instituts ou services officiels chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques.

**Variante :**

L'acheteur exige la présentation d'une variante : oui pour la finition des trottoirs piétonniers.

**Critères d'attribution :**

Attribution en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation :

- Prix des prestations : 60 %
- Valeur technique : 40%

**Informations complémentaires :**

***Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :***

Maître d'ouvrage : Commune de DOIX LES FONTAINES  
MAIRIE – 5 rue du Prieur Gusteau 85200 DOIX LES FONTAINES  
Tél : 02.51.50.45.45 Courriel : [mairie-de-doix@orange.fr](mailto:mairie-de-doix@orange.fr)

***Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :***

Maître d'œuvre : Cabinet VERONNEAU Damien  
19 boulevard du Chail 85200 FONTENAY LE COMTE  
Tél : 02.51.69.05.08 Courriel : [contact@geometre-fontenay.com](mailto:contact@geometre-fontenay.com)

**Date limite de réception des plis :** Jeudi 23 mars 2023 à 12h00 sur [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

**Date d'envoi du présent avis :** 2 Mars 2023